



NOM DE L'AUTO-ÉCOLE : AUTO MOTO ECOLE DESILLES

NUMÉRO D'AGRÉMENT : E 18 054 000 70

INFORMATIONS AU PUBLIC

Un classeur est mis à la disposition du public, à l'accueil (sur un meuble-casier, à côté d'un porte-documents verticales) où il est possible de retrouver les différents critères : 1.2 // 1.3 // 1.4 // 1.6 // 1.7 // 2.2 // 3.1 // 7.4

Le site internet de l'auto-école Désilles : en cours de création

Compte Facebook : Auto'école Désilles

Compte Google : Auto-Moto-Ecole Désilles

FINANCEMENT DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE AUX EXAMENS DU PERMIS DE CONDUIRE

Règlement en « direct » à l'auto-école, en suivant un plan de financement qui sera notifié sur le contrat de formation ;

Par le biais du financement bancaire « Permis 1€ par jour » pour tous les jeunes de moins de 26 ans (renseignement auprès du conseiller financer de l'élève). L'auto-école fournit un devis/contrat partenaire « permis 1 € par jour » ;

Par le biais de la Mission Locale du secteur pour les jeunes de moins de 26 ans ; il faut constituer un dossier (renseignement auprès de la mission locale) ;

Par le biais du Pôle Emploi ; dossier de prise en charge à voir avec le/la conseiller/ère Pôle Emploi ;

Par le biais d'un financement entreprise ; dossier de prise en charge à voir avec l'employeur ;

Par le biais du CPF (Compte Personnel de Formation) ;

Par le biais d'une prise en charge par les organismes de formation dans le cadre d'un apprentissage, pour les jeunes de 18 à 25 ans ; se renseigner auprès du centre de formation C.F.A.

